

# CONTACT-ALPHA

Bulletin de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

## Formation sur la préparation à l'emploi

La Coalition a reçu le mandat de Quill Learning Network, responsable de l'initiative de formation sur la préparation à l'emploi au nom du MFCU, d'accueillir les directions générales de toutes ses organisations membres à Sudbury, le 12 avril 2005, pour offrir une formation. Celle-ci portera sur cinq composantes liées à la planification d'un programme axé sur la préparation à l'emploi des apprenants :

- Politiques et procédures;
- Marketing;
- Planification stratégique du programme;
- Appui aux formateurs et aux formatrices;
- Évaluation du programme.

Toutes les organisations des groupes culturels, qu'elles soient francophones, anglophones, sourdes ou autochtones, sont tenues d'y envoyer la personne clé de leur organisation. On se souviendra qu'au printemps 2004, une première formation avait eu lieu pour entamer des discussions sur le sujet de la préparation à l'emploi pour les apprenants qui ont un objectif d'emploi. Cette formation se voulait une vue d'ensemble et une démystification de l'initiative. Cette fois, les directions générales auront à réfléchir sur leurs pratiques et sur les pistes à préconiser pour les améliorer.

L'animation sera assurée par Donald Lurette, du Centre d'apprentissage et de perfectionnement de Hawkesbury, comme l'année dernière. Il est appuyé dans la construction des contenus par une équipe constituée des formateurs des autres groupes culturels et de personnes clés dans le réseau de l'alphabétisation et de la formation de base.



## Perfectionnement des alphabétiseurs



Et voilà, le premier cours de perfectionnement des alphabétiseurs est presque prêt. Il se fait valider ce printemps par un groupe restreint de membres qui ont gracieusement accepté de se prêter à l'exercice. Leurs commentaires et leurs réflexions serviront à enrichir et à modifier le cours afin qu'il soit adapté aux besoins et aux réalités de l'alphabétisation en Ontario.

Ce cours, nommé *Alphabétisation des adultes*, porte sur les théories de l'apprentissage, la psychologie de l'apprentissage et des apprenants adultes, les « comment » en alphabétisation, soit les approches et les méthodes, et les « quoi » en alphabétisation, c'est-à-dire la lecture, l'écriture, la communication orale et le calcul. Il se donne par le biais de CENTRA, technologie qui laisse beaucoup de place à la discussion et à l'exploration.

Le cours *Alphabétisation des adultes* promet d'être intéressant. Il sera offert à tous les membres de la Coalition à l'automne 2005, alors préparez-vous!

## Sommaire

Formation sur la préparation à l'emploi. ....	1
Perfectionnement des alphabétiseurs. ....	1
Forum 2005. ....	2
De ci et de ça. ....	2
Un continuum de services qui marche. ....	3
Étude de l'impact de l'alphabétisation familiale sur les familles vivant en milieu minoritaire. ....	5
Nouvelles du MFCU. ....	6
Du nouveau dans le Centre-Sud-Ouest. ....	6
Pourquoi prendre une assurance responsabilité des administrateurs. ....	7
Des livres dans mon baluchon. ....	7
Accroître l'alphabétisation des adultes : la nécessité d'une action pancanadienne. ....	8
Notre définition de l'alphabétisation familiale. ....	9
Le réseau d'experts en alphabétisation familiale. ....	9
Extrait du <i>Plan d'action sur les langues officielles</i> . ....	11
Une question de rôles et de responsabilités. ....	13
Les mots sur le dire. ....	15
Un lecteur heureux. ....	15



Le bulletin **Contact-Alpha** est une publication de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

La Coalition remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités - Direction de l'investissement dans les compétences.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

**Rédactrice en chef***Suzanne Benoit***Collaborateurs**

*Personnel de la Coalition  
Membres et membres associés  
de la Coalition*

**Conception graphique***Nathalie Brunet-Deschamps***Révision linguistique***Suzanne Brisson, Traduction 2000***Impression***Ray-Tek Printing Inc.*

Coalition francophone pour  
l'alphabétisation et la formation  
de base en Ontario

235, chemin Montréal, pièce 201  
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada  
Téléphone : (613) 842-5369  
Sans frais : 1-877-464-0504  
Télécopieur : (613) 842-5371  
Courriel : [coalition@coalition.on.ca](mailto:coalition@coalition.on.ca)  
[www.coalition.on.ca](http://www.coalition.on.ca)

**MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION 2004-2005  
DE LA COALITION****Exécutif**

**Nicole Krapac**  
*Présidente*

**Marc Bissonnette**  
*Vice-président*

**Normand Savoie**  
*Secrétaire-trésorier*

**Dominique McNeil**  
*Présidente du Comité des ressources humaines*

**Administrateurs**

Dominique Godbout  
Renaud St-Cyr  
Lucie Lambert

Louise Lalonde  
Lynne Lamontagne

**Forum 2005**

Le Conseil d'administration de la Coalition vous invite à son Forum annuel les 25, 26 et 27 mai 2005 à Sudbury. Il y aura des ateliers pour les membres du C.A., les apprenants, les directions générales et les formatrices.

Pour vous donner un avant-goût des événements prévus, nous vous informons que la soirée du 25 sera réservée pour un 5 à 7 où seront servis amuse-gueule et breuvages, pendant que les participants prendront connaissance ou célébreront des retrouvailles. Le lendemain, le format des ateliers sera complètement chamboulé. Au lieu d'avoir la possibilité de participer à deux ateliers pendant la journée, vous aurez l'occasion de participer à quatre ateliers d'une durée de 1 h 30 chacun. Le 27, la journée commencera par un choix d'ateliers, suivi de l'assemblée générale annuelle.

Le personnel de la Coalition organise les différentes composantes de cette activité. Vous obtiendrez plus de détails dans les semaines qui vont suivre. Une chose est certaine, de belles surprises vous attendent.

**Nouvel emplacement**

Hôtel Radisson, 85, chemin Ste. Anne, Sudbury

**DE CI ET DE LÀ...**

La Semaine internationale des apprenants adultes aura lieu en septembre 2005. C'est ce qui a été décidé par l'UNESCO. L'Ontario se conformera à cette décision. Les membres de la Coalition ont tout leur temps pour organiser des activités afin de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et pour célébrer les réussites des apprenants adultes de leur organisation.



La ville de Brampton est désormais désignée selon la Loi sur les services en français. Le Collège du Savoir a été choisi pour accueillir, le 22 mars, les invités de l'Office des affaires francophones pour célébrer ce nouveau développement dans l'histoire de la francophonie de cette ville.



Le Centre ALEC du Nipissing a ouvert une librairie à Sturgeon Falls. Ce nouveau service est accueilli favorablement par la communauté. La librairie se nomme *Éduplaisir*. Vous êtes invités à communiquer avec Denyse De Bernardi pour en savoir plus.



# Un continuum de services qui marche

Le personnel du Centre d'apprentissage et de perfectionnement (CAP) de Hawkesbury recherchait depuis longtemps des débouchés en formation menant à l'emploi pour la clientèle inscrite dans son programme d'alphabétisation (AFB). Il l'a trouvé dans le concept de programmes fast-track.

Les programmes fast-track sont des programmes de formation professionnelle qui visent des secteurs d'emploi en expansion et dans lesquels des apprenants inscrits à un programme d'AFB seront capables d'oeuvrer sans nécessairement avoir atteint la fin du niveau 5 d'AFB. Ces programmes ont des avantages importants, tant pour les apprenants que pour les sources de référence (Ontario au travail, Assurance-emploi, etc.). Ils sont de durée prédéterminée, comprennent souvent plus d'une forme d'attestation et mènent rapidement à l'emploi. Le volet alphabétisation assure un soutien andragogique intéressant puisqu'il a un lien direct avec les contenus du programme de formation. Ces programmes tiennent compte des principales barrières à la participation et à l'apprentissage de la clientèle en alphabétisation, soit la maîtrise des notions de communication et de calcul, ce qui prolonge quelque peu la durée du programme; par contre, la réussite des participants est assurée. Enfin, les coûts de participation sont minimes.

Ces programmes comportent également diverses formes et divers niveaux de partenariat, tant pour la prestation des services andragogiques que pour le développement des contenus de formation, l'articulation des mandats de chaque partenaire, la logistique de recrutement et de référence des apprenants, le transport, l'encadrement andragogique des formatrices, le financement, etc.

Le CAP offre présentement divers programmes fast-track qui sont classés en fonction de l'étendue des niveaux de partenariat. Nous les présentons dans le tableau qui suit.

NOM DU PROGRAMME	NIVEAU DE PARTENARIAT <sup>1</sup>	NOM DES PARTENAIRES EN FORMATION
Compétences-Plus	Doublé	CAP et le CÉFEO
APPUIS	Triplé	CAP, le CÉFEO et le Collège d'Alfred
Préparation et service des aliments	Triplé	CAP, le CÉFEO et le Collège d'Alfred
Commis à la vente	Triplé	CAP, le CÉFEO et La Cité collégiale
Commis à la comptabilité	Triplé	CAP, le CÉFEO et La Cité collégiale
Professionnel de la vente agréé	Triplé	CAP, le CÉFEO et La Cité collégiale
Garde éducative à l'enfance	Quadruplé	CAP, le CÉFEO, La Cité collégiale et le bureau d'apprentissage du MFCU
Mécanicien-monteur industriel	Quadruplé	CAP, le CÉFEO, La Cité collégiale et le bureau d'apprentissage du MFCU
Aménagement paysager et techniques horticoles	Quadruplé	CAP, le CÉFEO, La Cité collégiale et le bureau d'apprentissage du MFCU

<sup>1</sup>Un doublé comprend AFB + formation spécialisée; un triplé comprend AFB + DÉSO + formation professionnelle locale; un quadruplé comprend AFB + DÉSO + formation professionnelle locale + attestation provinciale pour le programme d'apprentissage.

Notre expérience s'est avérée très positive, car elle a permis de mieux desservir la clientèle désirant retourner rapidement sur le marché de l'emploi, tout en augmentant substantiellement le nombre d'inscriptions aux programmes de formation. À titre d'exemple, signalons que le pourcentage de la clientèle d'Ontario au travail par rapport à l'ensemble de la clientèle du CAP a augmenté de façon significative au cours des dernières années. Cela est certainement attribuable en grande partie au modèle proposé dans le cadre du projet.

- ⊕ 2000-2001 : 32 clients d'Ontario au travail : 1 programme fast track
- ⊕ 2001-2002 : 59 clients d'Ontario au travail : 2 programmes fast track
- ⊕ 2002-2003 : 84 clients d'Ontario au travail : 3 programmes fast track
- ⊕ 2003-2004 : 99 clients d'Ontario au travail : 5 programmes fast track



# LE GARAGE

LE SAMEDI 23-H  
À LA TÉLÉVISION DE RADIO CANADA  
AVEC VÉRONIC DICAIRE



[WWW.LEGARAGE.TV](http://WWW.LEGARAGE.TV)

**VOUS ALLEZ VOIR.**



RADIO-CANADA

[WWW.RADIO-CANADA.CA/TÉLÉVISION](http://WWW.RADIO-CANADA.CA/TÉLÉVISION)

# Étude de l'impact de l'alphabétisation familiale sur les familles vivant en milieu minoritaire

Depuis plus d'un an, la Coalition travaille à un projet qui se veut un moyen de consigner l'impact des programmes d'alphabétisation familiale pour en assurer la pérennité. Nous nous expliquons. Plusieurs organisations offraient des services d'alphabétisation familiale en utilisant les moyens de bord, tels des dons provenant de la communauté. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et le Secrétariat national à l'alphabétisation (SNA) ne financent pas la prestation de programmes d'alphabétisation familiale. En conséquence, il était impossible d'embaucher du personnel ou d'assurer la livraison du programme d'année en année. Pourtant, les résultats des interventions étaient probants.

Une porte s'est ouverte pour l'ensemble des provinces et territoires lorsque le gouvernement fédéral a lancé son *Plan d'action sur les langues officielles* et a attribué un budget de 7,4 millions sur cinq ans pour l'alphabétisation familiale. La Coalition a tout de suite réagi en proposant une étude de l'impact de l'alphabétisation familiale sur les familles vivant en milieu minoritaire au SNA.

## Objectifs de la recherche

- 1 mesurer les changements au sein des familles qui participent à un programme d'alphabétisation familiale;
- 2 documenter l'évolution des programmes;
- 3 évaluer les modèles de prestation et l'efficacité des programmes;
- 4 identifier les obstacles, les défis et les particularités de chaque programme, ainsi que les conditions gagnantes et les facteurs de réussite;
- 5 dégager et documenter les meilleures pratiques.

Le but ultime est que les résultats de la recherche motivent le SNA et d'autres ministères à investir dans la prestation de programmes d'alphabétisation familiale sur une base continue.

Pour effectuer cette étude, la Coalition s'est entourée de partenaires, soit les organisations qui offraient un programme à ce moment là :

- ♦ La Route du Savoir, Kingston
- ♦ Le Centre Moi j'apprends, Rockland
- ♦ Le Centre ALEC du Nipissing, North Bay
- ♦ Le Collège du Savoir, Brampton
- ♦ Alpha Huronie, Penetanguishene
- ♦ Le Centre d'apprentissage et de formation d'Ottawa
- ♦ L'ABC Communautaire, Welland

L'Université d'Ottawa a accepté de travailler avec la Coalition pour construire les questionnaires et analyser les données. Lucie Brunet agit à titre de coordonnatrice du projet.

Un comité de travail a été mis sur pied pour appuyer la démarche. Il est constitué des personnes suivantes :

- ♦ Marc Bissonnette, La Route du Savoir de Kingston, pour ses connaissances du milieu de l'alphabétisation dans une région anglo-dominante et pour son programme d'alphabétisation familiale.
- ♦ Margo Fauchon, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, pour créer un pont avec les activités de l'ensemble du Canada.
- ♦ Yvon Laberge, Excel Learning Concepts, Edmonton, pour ses connaissances en alphabétisation familiale hors Ontario.
- ♦ Sophie LeTouzé, Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Université d'Ottawa.
- ♦ Lucie Brunet, coordonnatrice du projet.
- ♦ Suzanne Benoit, directrice générale de la Coalition.

La première année du projet a été consacrée à la réflexion, à la planification, à la construction des outils de mesure et à la mise en place des éléments structurels du projet.

Nous en sommes à la deuxième année. Les partenaires ont reçu des fonds et continueront à en recevoir pendant deux autres années, afin d'effectuer les tâches de mise sur pied du programme et de livrer le service. Ils ont, bien sûr, à se conformer aux exigences de la recherche pour ce qui est de la cueillette des données. À ce jour, tous les programmes ont démarré et le nombre de familles inscrites est très satisfaisant.

## **Nouveau site Internet**

Le gouvernement de l'Ontario a lancé, le 5 octobre 2004, un nouveau site Internet public relatif à l'information sur le marché du travail. Ce site offre un accès centralisé aux ressources du gouvernement de l'Ontario concernant le marché du travail. Il présente le rapport mensuel sur le marché du travail de l'Ontario, ainsi que le rapport annuel et le rapport régional. De plus, on peut y trouver des données économiques et démographiques du ministère des Finances et beaucoup d'autres renseignements. Le site présente aussi un guide d'utilisation de l'information sur le marché du travail afin d'aider les personnes qui ne sont pas familières avec ce domaine à rassembler, à analyser et à utiliser l'information sur le marché du travail. L'adresse du nouveau site est :

<http://www.gov.on.ca/MBS/english/LMI/index.html>

Pour obtenir les renseignements en français, il suffit de cliquer sur un icône bien identifié.

## **Rattrapage scolaire**

Un montant supplémentaire de 2 millions de dollars a été affecté au programme d'AFB en vue du rattrapage scolaire. Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'engagement général du gouvernement concernant « l'apprentissage jusqu'à 18 ans » et s'élèvera à 15 millions de dollars en 2007-2008. Cette année, en raison de la date de lancement de cette initiative, le financement consacré au rattrapage a été limité aux collèges qui offraient déjà le programme de formation de base de l'Ontario (FBO). Avec la mise en oeuvre de cette initiative, on étudiera la possibilité d'étendre ce programme à d'autres fournisseurs de services.

## **Objectif de fin de programme d'AFB**

Selon l'objectif que s'est fixé le gouvernement de l'Ontario en 2005-2006, 65 % des apprenants quitteront le programme d'AFB pour poursuivre leurs études ou leur formation ou pour occuper un emploi. Cet objectif augmentera à 70 % en 2006-2007. Chaque organisation sera invitée à se fixer des objectifs à cet égard dans la planification de ses activités.

## **Sondage pour connaître les capacités du réseau d'AFB**

Suite au sondage pour connaître les capacités du réseau à offrir des services de qualité aux apprenants ayant un objectif d'emploi, le MFCU prévoit une formation pour les directions générales de toutes les organisations afin de leur donner des outils pour améliorer les capacités de leur organisation. Cette formation aura lieu au printemps 2005.

## **Du nouveau dans le Centre-Sud-Ouest**

Depuis sa création, la Coalition réclame des services de formation en français pour assurer un continuum de services partout où il existe un centre d'alphabétisation en Ontario. Il lui apparaît évident que la participation à un programme d'alphabétisation ne peut à elle seule ouvrir la porte à des possibilités d'emploi pour les apprenants. Le Centre-Sud-Ouest de la province a été particulièrement touchée par une pénurie de services avec la fermeture du Collège des Grands-Lacs.

Ainsi, le Collège Boréal a commencé à étendre ses services à cette région en offrant certains cours et programmes dans plusieurs communautés. Les résultats sont encourageants mais la continuation et l'expansion de ce service sont conditionnels à l'obtention de fonds. Depuis les débuts de son engagement dans le Centre-Sud-Ouest, le Collège Boréal réclamait des fonds pour offrir le programme de formation de base de l'Ontario (FBO) et il les a enfin obtenus. À l'automne 2004, le Collège a choisi trois centres d'alphabétisation, L'ABC Communautaire de Welland, Alpha-Toronto et Alpha Mot de passe de Windsor, comme partenaires pour livrer le programme FBO. Ce programme ouvre la porte aux apprenants qui terminent leur programme d'AFB, leur permettant de franchir le pont qui les mène à des programmes collégiaux. Le programme FBO n'est offert que depuis janvier 2005 et déjà les résultats sont positifs. Le Collège Boréal fait tout en son pouvoir pour obtenir le financement afin d'offrir ce programme dans d'autres villes dans les meilleurs délais.

## Pourquoi prendre une assurance responsabilité des administrateurs?

Tout organisme qui rend des services à un groupe de personnes fait face à des risques de poursuite. La liste des actions pouvant mener à une poursuite peut s'étendre à l'infini. Si le conseil d'administration a toujours agi avec prudence et diligence, les risques de poursuites sont minces. Qu'à cela ne tienne, qu'une personne ait raison ou tort, elle peut très bien entreprendre des poursuites contre votre organisation et votre conseil d'administration et souvent contre la direction générale. Les frais de défense peuvent devenir exorbitants. Cela peut grever le budget et mener l'organisation à la faillite. L'assurance responsabilité des administrateurs permet de faire face à ce risque parce que toute assurance couvrira les frais de la défense.

Les motifs suivants font l'objet de la plupart des poursuites : un apprenant n'aime pas le service rendu; un administrateur se place en situation de conflit d'intérêts; un administrateur fait des déclarations publiques pouvant porter préjudice à une personne à l'intérieur ou à l'extérieur de l'organisation; les rapports périodiques et les redevances au gouvernement ne sont pas faits dans les délais prescrits; les fonds de l'organisation sont dépensés de façon inappropriée par la direction générale; le mauvais encadrement d'un comité conduit l'organisation dans des difficultés; un employé ou un apprenant se sent victime de harcèlement ou de discrimination; un employé est pris en flagrant délit de vol de matériel ou d'utilisation abusive d'information; un employé accuse l'employeur de congédiement injustifié.

L'assurance responsabilité est donc un bon moyen de protection. Cependant, il faut que le conseil d'administration, s'il veut être capable de prouver qu'il administre avec prudence et diligence, se donne un certain nombre de politiques de gouvernance. Il a également besoin de bien connaître ses rôles et ses responsabilités.

Texte adapté de *La Gouvernance et Vous*, Éditions D.P.R.M., Volume 8, n°5, décembre 2004



## Des livres dans mon baluchon

La Route du Savoir, dans un souci d'offrir des activités de prévention dans le milieu minoritaire qu'est Kingston, a mis sur pied un programme d'alphabétisation familiale dès 1995 grâce à une subvention obtenue du Secrétariat national à l'alphabétisation. Par le fait même, La Route du Savoir devenait le premier centre d'alphabétisation communautaire à offrir un tel programme.

Le programme a évolué au fil des ans. Il a aussi été adopté et adapté par d'autres centres d'alphabétisation en Ontario. En 2004, La Route du Savoir a décidé de le réviser pour y inclure de façon systématique des activités qui touchent la littératie culturelle, scolaire et communautaire, conformément à la définition que la Coalition avait choisie pour définir l'alphabétisation familiale dans le cadre du projet de l'Étude de l'impact de l'alphabétisation familiale sur les familles vivant en milieu minoritaire. *Des livres dans mon baluchon* est donc né de cette révision.

Ce programme combine des activités pour les parents et les enfants. Les activités des parents touchent la communication orale, la lecture, l'écriture, la vie personnelle, familiale, culturelle et communautaire et les compétences parentales. Les activités des enfants touchent la motricité globale et fine, le développement cognitif et affectif et la socialisation. D'abord séparés dans deux pièces différentes, parents et enfants se réunissent pour la deuxième partie de l'atelier pour des activités où l'apprentissage se fait par modelage (ou imitation) - parent/parent, parent/enfant, enfant/enfant, formatrice/parent, formatrice/enfant.

Toutes les activités sont décrites, dans un document, de façon très précises et sont planifiées de manière à répondre à des objectifs d'apprentissage bien articulés.

Le document est au stade de validation en ce moment. La version finale sera disponible en août 2005. Les organisations qui souhaitent en obtenir une copie peuvent placer leur commande maintenant auprès de la Coalition. Le document est gratuit.



## ACCROÎTRE L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES : LA NÉCESSITÉ D'UNE ACTION PANCANADIENNE

Levin, B. Et S. Seward (février 2003), *Consultations sur la proposition du gouvernement du Canada d'établir l'Institut canadien sur l'apprentissage. Rapport sommaire*. Centre syndical et patronal du Canada. En ligne :

[www.clbc.ca/files/reports\\_french/CLI\\_REPORT\\_FINAL\\_FRENCH.pdf](http://www.clbc.ca/files/reports_french/CLI_REPORT_FINAL_FRENCH.pdf)

Le Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées, composé de divers députés, a comme mandat de faire des études et de présenter des rapports sur toutes les questions concernant le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada et le ministère du Développement social Canada. Ce rapport est la première recherche générale sur l'alphabétisation des adultes entreprise par un comité parlementaire fédéral. Au cours de sa recherche, le Comité a rencontré près de 60 groupes et particuliers partout au pays.

Il est impératif que le gouvernement fédéral investisse plus dans l'alphabétisation. Voilà la notion directrice du rapport. Il exhorte notamment le ministre de Développement des ressources humaines Canada à rencontrer les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et du marché du travail, afin de conclure un accord pancanadien sur l'alphabétisation. Le leadership d'un tel accord revient au gouvernement fédéral.

Les principales orientations parmi les 21 recommandations du rapport, outre la création d'un accord pancanadien, sont les suivantes :

- ☞ que le gouvernement du Canada élabore une politique d'alphabétisation, y compris des mécanismes d'évaluation du rendement et de la responsabilité, afin d'accroître la cohérence des initiatives à l'échelle des ministères et des organismes fédéraux, et que les programmes et les services existants soient examinés dans l'optique de l'alphabétisation;
- ☞ que le rôle et le financement du Secrétariat national à l'alphabétisation (SNA) soient élargis et que ce dernier puisse assurer un financement stable à certains projets;
- ☞ que la recherche en alphabétisation soit incluse dans le mandat de l'Institut canadien sur l'apprentissage (ICA)<sup>1</sup>, sans pour autant réduire le budget du SNA;
- ☞ qu'une stratégie d'alphabétisation des Autochtones soit élaborée et que d'autres mesures particulières soient mises en oeuvre pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes décrocheurs scolaires, des personnes handicapées, des nouveaux arrivants au Canada et des détenus;
- ☞ que les bibliothèques publiques participent de façon accrue à la promotion et au développement de l'alphabétisation;
- ☞ que l'accès aux programmes d'alphabétisation soit amélioré;
- ☞ que les mesures soient axées sur l'alphabétisation dans le contexte des collectivités, des familles et du milieu de travail, et que le renforcement des connaissances et des outils se poursuive, comme l'évaluation et la reconnaissance des acquis.

Les recommandations, dans leur ensemble, semblent prometteuses pour l'avenir de l'alphabétisation au Canada. La reconnaissance formelle du besoin d'une augmentation substantielle de fonds pour l'alphabétisation est porteuse d'espoir. Un accord pancanadien sur l'alphabétisation, si pourvu de fonds suffisants, pourrait faciliter l'échange d'information et établir des moyens universels de mesurer le rendement, par exemple. Une politique d'alphabétisation applicable à tous les ministères ne peut que faciliter le travail de la Coalition et des centres d'alphabétisation, sur le plan notamment des recherches de fonds et de mise sur pied de nouveaux projets. Le souci que démontre le Comité pour le SNA se traduit par une demande d'augmentation de ses fonds. Il faut s'en réjouir, ainsi que le fait que le Comité souligne clairement les besoins particuliers des francophones.

<sup>1</sup>Le gouvernement fédéral a annoncé la création de l'ICA en 2002. En 2003, il octroie 100 millions à la création de cette institution, qui aurait comme mission d'élargir les connaissances et l'information existantes en matière d'apprentissage, d'échanger l'information et les connaissances, d'informer les Canadiens des progrès relatifs à l'apprentissage et d'expérimenter et d'innover. Notez qu'en septembre 2004, cette institution n'avait toujours pas été mise sur pied.

# Notre définition de l'alphabétisation familiale



Par alphabétisation familiale, nous entendons une démarche menée auprès d'un adulte significatif dans la vie d'un enfant. Cette démarche vise à développer trois formes de littératie, soit la **littératie culturelle**, la **littératie scolaire** et la **littératie communautaire**. Le développement de ces trois formes de littératie aidera l'adulte à mieux comprendre sa vie en tant que francophone vivant en milieu minoritaire. L'adulte sera également sensibilisé à l'importance de poser des gestes qui amélioreront ses conditions de vie et celles de ses enfants. Il augmentera non seulement ses capacités de s'exprimer en français, mais aussi ses compétences en lecture, en écriture et en calcul. Il sera ainsi en mesure de contribuer plus activement au développement de sa communauté. L'enfant bénéficie aussi de la démarche d'alphabétisation familiale, parce que son parent est mieux préparé pour assumer son rôle de premier éducateur de l'enfant.

Par **littératie culturelle**, nous entendons une intervention qui associe et intègre aux apprentissages linguistiques - quelles que soient par ailleurs les approches et les méthodes utilisées à cette fin - un programme particulier d'animation et d'information culturelles visant à augmenter le bagage de connaissances personnelles du participant, à renforcer son sentiment d'appartenance à sa communauté et à valoriser sa culture d'origine et son propre bagage culturel.

Par **littératie scolaire**, nous entendons une intervention qui associe et intègre aux apprentissages divers - quelles que soient par ailleurs les approches et les méthodes utilisées à cette fin - un programme particulier d'animation et d'information concernant l'écriture, la lecture, la communication orale et le calcul et visant à augmenter le bagage de connaissances personnelles du participant et à renforcer l'utilisation et la mise en application de ces connaissances.

Par **littératie communautaire**, nous entendons une intervention qui associe et intègre aux apprentissages linguistiques - quelles que soient les approches ou les méthodes utilisées à cette fin - un programme particulier d'animation et d'information communautaires visant à augmenter le bagage de connaissances personnelles du participant et à renforcer son sentiment d'appartenance à sa communauté.



## Le réseau d'experts en alphabétisation familiale

En 2003, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) a obtenu des fonds dans le cadre du *Plan d'action sur les langues officielles* pour appuyer les organisations des provinces et territoires dans leurs projets de développement en alphabétisation familiale. D'autre part, la FCAF carressait depuis longtemps le rêve de créer un réseau d'experts en alphabétisation familiale constitué de ses membres. Ces fonds ont permis le démarrage de ce Réseau, entre autres. La FCAF a identifié six axes d'intervention en alphabétisation familiale du Réseau d'experts :

- ❶ l'amélioration des capacités organisationnelles des groupes d'alphabétisation;
- ❷ le réseautage et le partage des connaissances et des compétences entre les groupes d'alphabétisation familiale et leurs partenaires potentiels;
- ❸ la recherche et l'analyse de l'impact des interventions en alphabétisation familiale;
- ❹ la formation des intervenants par l'étude des fondements de l'alphabétisation familiale et des programmes;
- ❺ le développement des approches et des modèles utilisés en alphabétisation familiale;
- ❻ la promotion des retombées de l'alphabétisation familiale.

## SUITE : Le Réseau d'experts en alphabétisation familiale

Chaque province et territoire travaille à un projet spécifique qui contribuera à enrichir les connaissances du Réseau. Voici une courte description des contributions :



**Terre-Neuve-et-Labrador** : L'Association régionale de la côte ouest (ARCO) en est à ses débuts. Les fonds de développement obtenus lui ont servi à se faire connaître et à se tailler une place dans un réseau de services destinés aux francophones qui comprend l'Association des parents de Terre-Neuve-et-Labrador, l'Association des francophones, le Conseil scolaire francophone et l'Association francophone du Labrador.



**Île-du-Prince-Édouard** : La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard a entrepris une planification stratégique. Les joueurs qui interviennent auprès des familles francophones ont participé à cette planification. La Société est devenue ainsi le cœur de cette initiative dans cette province. La planification a permis d'optimiser les efforts de chacun en matière de programmation et de recrutement. Cette planification stratégique servira de modèle pour les autres provinces intéressées.



**Nouvelle-Écosse** : L'Équipe alphabétisation Nouvelle-Écosse a mis sur pied un comité provincial consultatif en alphabétisation familiale pour réunir les forces vives de la province intéressées à la famille. L'expérience de la Nouvelle-Écosse servira à tous comme modèle de concertation communautaire au niveau d'une province où les infrastructures en français sont rares.



**Nouveau-Brunswick** : La Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB) a acquis une bonne expérience en réseautage grâce à une planification stratégique entreprise avec les joueurs clés auprès de la famille au Nouveau-Brunswick. Cette initiative a permis d'établir des objectifs pour les quatre prochaines années et de placer la FANB au titre de chef de file dans le domaine de l'alphabétisation familiale.



**Ontario** : La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario a entrepris une étude de l'impact de l'alphabétisation familiale sur les familles vivant en milieu minoritaire. Le projet est décrit dans un article du présent bulletin. Les extraits de ce projet seront utiles aux autres provinces : une méthodologie de recherche, quatre questionnaires, dont deux pour les parents, administrés avant et après la formation, un pour les gestionnaires et un pour les formatrices, un profil sociodémographique des régions où oeuvrent les partenaires et un profil de la vitalité communautaire de ces mêmes régions. Les résultats de l'étude seront utiles pour faire valoir l'importance de l'alphabétisation familiale.



**Manitoba** : Pluri-elles a mené deux projets de front : une étude de besoins et un modèle de partenariat pour toutes les communautés francophones. Ce dernier projet a permis d'examiner les différents modèles de partenariat pour en choisir un, celui du partenariat du quartier Saint-Michel à Montréal. Il y existe une vie de quartier qui repose sur la concertation des groupes communautaires et parapublics, dont l'école, la commission scolaire, la maison de la famille, le Centre local de services communautaires et les centres d'éducation populaire. Tous les organismes en alphabétisation pourront profiter des renseignements contenus dans le guide de cheminement de partenariat intitulé *Vers des partenariats communautaires rassembleurs*.



**Saskatchewan** : Le Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA) a réuni un comité consultatif pour effectuer un bilan des ressources offertes aux familles francophones. En l'absence de garderies francophones, il a été déterminé que l'intervention au moyen de programmes d'alphabétisation familiale est essentielle. Du même coup, le SEFFA a cherché à comprendre comment se vit la francophonie dans la famille et la communauté. Les résultats sont percutants : 74 % des familles continuent de parler français lorsque les deux parents sont francophones alors que le taux de transmission au Canada est de 95 %. Toujours d'après les statistiques canadiennes, dans les familles interlinguistiques ou mixtes, la transmission du français aux enfants se fait à 39 % dans l'Ouest canadien en comparaison à 81 % dans la région de l'Atlantique et à 63 % en l'Ontario, en autant que le parent anglophone parle aussi le français. Les apprentissages qui découleront de ce projet seront particulièrement utiles dans les provinces où le français est quasi absent hors de l'école.



**Alberta** : Éduk a élaboré un plan d'action sur quatre ans avec ses partenaires. Grâce aux appuis obtenus et aux informations reçues, des demandes de financement ont été acheminées au gouvernement provincial pour la prestation de programmes d'alphabétisation familiale.



**Colombie-Britannique** : Éducacentre a mené une recherche-action intitulée *Les difficultés d'apprentissage et leur impact sur la vie familiale de francophones en Colombie-Britannique*. La recherche a permis de dresser un tableau global des familles francophones aux prises avec des troubles d'apprentissage. Elle a aussi fait état d'une pénurie de services aux personnes ayant des difficultés et des troubles d'apprentissage. Aussi, Éducacentre a découvert que 73 % des enfants dépistés ont des antécédents familiaux de troubles d'apprentissage. Les résultats de cette étude, quoique faite dans une province qui n'est pas la nôtre, pourra certainement servir à faire valoir l'importance de prévoir des services de repérage précoce des difficultés chez les enfants et d'une intervention auprès des familles.



**Yukon** : Le Service d'orientation et de formation des adultes (SOFA) a aussi effectué une étude de besoins qui l'a conduit à établir de nouveaux partenariats. Un dépliant a été produit et des activités d'alphabétisation familiale ont déjà eu lieu aux bibliothèques de Whitehorse et de Dawson.



**Territoires du Nord-Ouest** : La Fédération franco-ténoise est un tout nouveau joueur dans le milieu de l'alphabétisation familiale. Elle a entrepris une étude de besoins en alphabétisation familiale qui a permis de mettre sur pied le Service d'alphabétisation familiale. Cette initiative est une occasion unique de rassembler les différents acteurs de la société franco-ténoise.

Le Centre FORA (éditeur franco-ontarien de ressources en alphabétisation) a créé un portail ([www.coindelafamille.ca](http://www.coindelafamille.ca)) qui contient des documents et des suggestions de livres à lire aux enfants et de l'information tant pour les parents et les enfants que pour les intervenants. De plus, des troussees remplies de ressources, sont disponibles aux fins de consultation, aux organisations qui en font la demande.

La contribution de la FCAF se décrit comme suit : coordination des activités des membres du Réseau; offre de deux séances de travail avec ses membres; cueillette d'information sur le financement de l'alphabétisation familiale; formation d'un comité de recherche; publication d'une bibliographie commentée; offre d'une formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale; production d'une trousse de sensibilisation et de promotion de l'alphabétisation familiale et d'un plan de communication; envoi de 500 000 signets dans les écoles et publication d'un bulletin virtuel.

Depuis l'annonce du *Plan d'action sur les langues officielles* en mars 2003, les francophones du Canada, engagés en alphabétisation, n'ont pas chômé. Comme ils recevront du financement jusqu'en 2008 pour faire avancer les projets, nous sommes confiants que toutes les provinces et territoires auront eu la chance de faire avancer leurs dossiers et surtout que les programmes d'alphabétisation familiale auront fait preuve d'excellence et recevront un financement stable.

### Extrait du *Plan d'action sur les langues officielles*

« ... Élargira l'accès des foyers francophones en milieu minoritaire aux services d'alphabétisation familiale, en partenariat avec les organismes d'alphabétisation et autres groupes comme les associations parents-écoles. En fonction des besoins locaux, on élaborera de nouveaux outils de développement langagier attrayants pour les enfants d'âge préscolaire et leurs parents. On renforcera les compétences des spécialistes de l'alphabétisation dans les milieux minoritaires afin qu'ils utilisent efficacement les nouvelles stratégies et conseillent les familles. On prévoit former de 150 à 180 spécialistes et, par la suite, des éducateurs en garderie et des membres d'associations communautaires (7,4 millions de dollars pour cinq ans.) »

Gouvernement du Canada, *Le Plan d'action sur les langues officielles*, page 45.

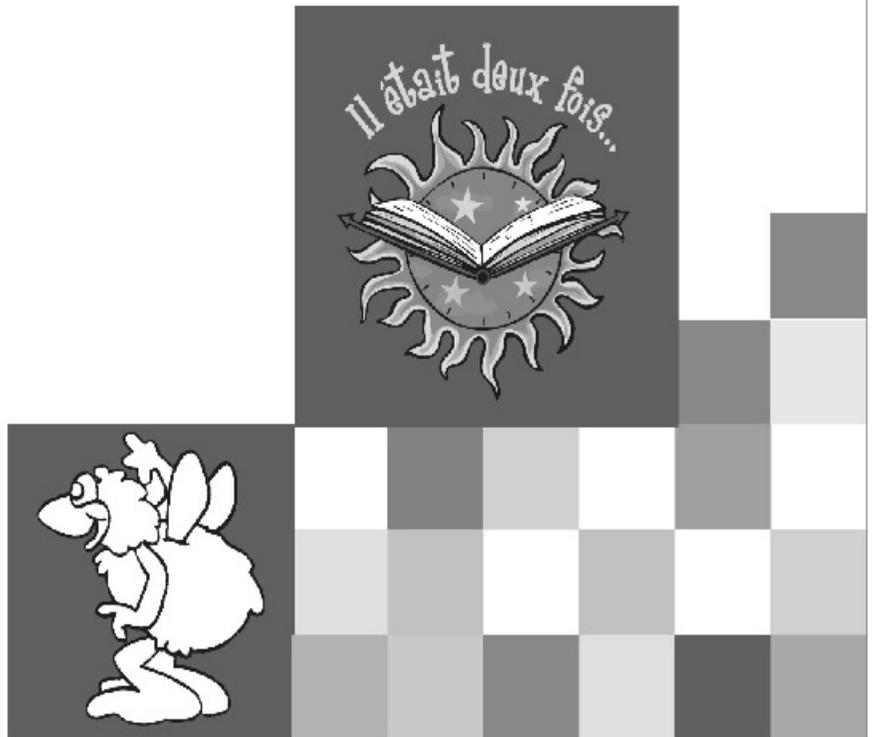


# Retrouvez votre cœur d'enfant

en naviguant sur deux sites de lecture enchanteurs de TFO !

Le monde imaginaire de  
[www.tfo.org/deuxfois](http://www.tfo.org/deuxfois)  
[www.tfo.org/poupouyaki](http://www.tfo.org/poupouyaki)  
vous ouvrira les portes de la lecture autonome.

Découvrez de courts et simples textes  
de contes originaux illustrés et lus par un narrateur.





# Une question de rôles et de responsabilités

Plusieurs conseils d'administration ont tendance à s'impliquer dans la gestion quotidienne des organisations. Pourquoi cela se produit-il et quelle serait la meilleure façon de changer cette tendance? Nous avons choisi d'utiliser un tableau pour répondre à ces questions.

## RAISONS

## SOLUTIONS

<p>Le C.A. n'a pas un sens clair de son rôle dans l'organisation. Les façons de faire sont basées sur la tradition connue des administrateurs.</p>	<p>Tenir une séance de formation annuelle avec les nouveaux membres pour que, dès le départ, les rôles et les attentes soient communiqués.</p>
<p>Il n'existe aucune politique ou aucun document écrit délimitant les rôles qui reviennent au C.A.</p>	<p>Écrire une politique qui définit clairement les rôles que le C.A. doit assumer et que les administrateurs ont à jouer.</p>
<p>La gestion quotidienne est ce que les administrateurs connaissent le plus puisque c'est ce qu'ils font constamment dans leur propre emploi.</p>	<p>Utiliser les autres ressources des administrateurs, comme leur capacité à planifier et leur expérience à monter et gérer des dossiers politiques.</p>
<p>Les administrateurs, la plupart du temps, ont été invités à siéger au C.A. pour réaliser une tâche, non pour être leader.</p>	<p>Établir un protocole de sélection des membres du C.A., accompagné d'une trousse d'information, précisant clairement les rôles des administrateurs et pourquoi ils ont été choisis.</p>
<p>Des souvenirs de la dernière crise de l'organisation ou des scandales comme celui de Enron rendent les administrateurs nerveux et les mènent à prendre des mesures souvent inadéquates.</p>	<p>Écrire des politiques qui permettent au C.A. de prendre véritablement le contrôle sur la conduite générale de l'organisation.</p> <p>Établir un mécanisme afin de s'assurer que les politiques votées sont bien mises en oeuvre. C'est le rôle du comité d'évaluation des politiques.</p>
<p>Parfois, les administrateurs ont peur que s'ils ne prennent pas en charge les opérations eux-mêmes, personne ne va le faire, ce qui est un manque de confiance envers la direction générale.</p>	<p>Établir un dialogue franc pour assurer que le niveau de confort entre les deux entités soit élevé et reste élevé. Plus la confiance se développe, plus le respect mutuel s'installe, moins le C.A. aura envie de s'immiscer dans la gestion de tous les jours.</p>

Texte adapté de *La Gouvernance et Vous*, Éditions D.P.R.M., Volume 8, n° 6, février 2005

# Trousses familiales

[www.coindela famille.ca](http://www.coindela famille.ca)

## Quel est ce nouveau service?

Ce service permettra aux organismes œuvrant en alphabétisation familiale de recevoir et consulter des ressources pertinentes au domaine. Trois (3) troussees différentes ont été élaborées :



1) La **Trousse familiale «Enfants»** comprend du matériel destiné aux enfants de tout âge. Elle inclut des ressources que l'enfant peut lire ou que le parent lit avec l'enfant.

2) La **Trousse familiale «Parents»** comprend du matériel pour outiller le parent dans son rôle de premier éducateur, surtout dans l'apprentissage de la lecture.

3) La **Trousse familiale «Intervenants»** regroupe les ressources pertinentes aux organismes œuvrant en alphabétisation familiale ou intéressés à offrir un service dans l'avenir.

À vous de choisir celle(s) qui répond(ent) à vos besoins!

## Qui peut recevoir les Trousses familiales?

Les Trousses familiales sont disponibles aux organismes à travers le Canada œuvrant en alphabétisation familiale.



Selon les dates disponibles, vous recevrez une Trousse familiale que vous pourrez consulter dans le confort de votre milieu pour une période de 2 semaines. Ensuite, gardez les ressources que vous désirez acheter et retournez les autres ressources au Centre FORA. Une facture vous sera acheminée.

## Comment réserver les Trousses familiales?

- Par téléphone : 1-888-722-9093 ou 524-1196 (local)
- Par courriel : [diane@senecal.ca](mailto:diane@senecal.ca)
- Par télécopieur : (705) 524-5475
- Par Internet : [www.coindela famille.ca](http://www.coindela famille.ca). Téléchargez le formulaire en ligne.

**Réservez votre trousse dès aujourd'hui!**

## Nos partenaires...



Ressources humaines et  
Développement des compétences Canada  
Secrétariat national à l'alphabétisation



Apprendre, ÇA COMMENCE à la maison

## Les grandes étapes de développement... sont-elles gravées dans la pierre?

Les enfants se développent à des âges différents et ont différentes façons d'apprendre. Rappelez-vous que, non seulement les grandes étapes de développement ne sont pas choisies au hasard, mais encore qu'elles sont établies au moyen de recherches effectuées auprès d'un grand nombre d'enfants, de façon à ce qu'elles puissent représenter la norme. Par conséquent, qu'il s'agisse du langage, de la motricité ou de la cognition, ces grandes étapes doivent être prises au sérieux.

La recherche a démontré que les enfants qui ont de bonnes habiletés de langage réussissent mieux à l'école. Posséder de fortes habiletés de langage est un facteur qui prépare vraiment la voie aux interactions sociales avec d'autres enfants, à l'alphabétisation et au succès scolaire!

Voici un tableau de référence rapide qui vous aidera à vous rappeler quelles sont les grandes étapes de développement du langage. Rappelez-vous que si vous avez un enfant né prématurément, mieux vaut utiliser l'âge corrigé.

### DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE : 0 À 4 ANS Tableau de référence rapide

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans
Nombre de mots acquis (vocabulaire)	1 à 50 mots	50 à 500 mots	500 à 2 000 mots	2 000 et plus de mots
Longueur des énoncés (phrases)	1 mot	Combinaison de 2 mots	4 à 5 mots par énoncé	5 à 8 mots
Intelligibilité De la parole	40 %	60 %	80 %	100 %

### Où se tourner pour avoir de l'aide?

Si vous avez des inquiétudes concernant le développement du langage de votre enfant, obtenez de l'aide professionnelle. Discutez-en avec votre médecin de famille, votre pédiatre ou votre équipe d'intervention précoce. Contactez votre programme d'orthophonie préscolaire et rendez vous à une clinique de dépistage. Il n'est jamais trop tard pour évaluer les habiletés de communication de votre enfant. Les progrès de votre enfant peuvent être évalués et les recommandations de l'orthophoniste peuvent vous aider à faire des changements positifs. Une évaluation d'un orthophoniste est la meilleure façon de calmer vos préoccupations.

## Et maintenant?

La communication repose sur deux conditions : l'interaction et l'information. Les parents, les frères et soeurs aînés, les grands-parents et le personnel de garde éducative doivent interagir dès la naissance et établir des interactions sociales avec chacun des enfants. Les bébés et les enfants ont besoin de partenaires pour les aider à apprendre la danse du langage. Et, pendant qu'ils s'ajustent aux interactions à tour de rôle, ils ont besoin d'entendre le langage pour pouvoir l'utiliser plus tard! Alors donc, parlez, parlez, parlez!

Voici quelques conseils que vous pouvez utiliser afin d'aider les enfants à développer leur langage :

- Tenez-vous face à face lorsque vous parlez à l'enfant ou que celui-ci vous parle.
- Louangez l'enfant pour les efforts qu'il fait pour communiquer.
- Créez des occasions pour communiquer avec l'enfant. Cela peut signifier qu'il faudra être créatif et ingénieux, mais les récompenses en valent bien la peine.

Source : Roxane Bélanger, « Les mots sur le dire », *L'Écho de l'AFÉSEO*, Hiver 2005, vol.9, no 1

## Un lecteur heureux

Je me souviens, c'était en 1994, j'avais cinq ans. Cette journée, j'allais passer à la télévision! Ils allaient parler de moi aux nouvelles. C'était pour un reportage sur la façon de transmettre le goût de la lecture aux enfants. Ils me prenaient en exemple alors que je savais à peine lire.

Quelques années plus tard, alors que nous habitons dans la petite ville de Mont-Joli, je me rendais régulièrement à pied à la bibliothèque municipale. Fouinant dans les rayons, je pouvais y rester des heures. Hypnotisé. Béat devant cette sélection qui paraissait infinie à mes yeux.

J'ai lu des collections complètes de bandes dessinées et une quantité industrielle de romans. Depuis ce temps, je n'ai jamais perdu le goût de la lecture. À travers ces histoires, j'ai voyagé, j'ai rigolé, j'ai pleuré et j'ai appris. J'ai été le gentil, le méchant et le héros. Tout ça gratuitement, bien sûr.

Suite page 16

Aujourd'hui, je me questionne. Les jeunes d'aujourd'hui lisent-ils plus que les jeunes d'autrefois? La réponse n'a pas vraiment d'importance. À mon avis, la vraie question est de savoir s'ils lisent suffisamment. Comment pourrait-on les intéresser à lire davantage? La lecture, c'est un goût qui se développe. On n'impose pas la lecture d'un seul coup, on la suggère peu à peu. On l'inocule. Elle devient, page après page, source de plaisir et d'apprentissage.

Les parents ne s'acharnent peut-être pas assez à faire prendre goût à la lecture à leurs enfants. Bien sûr, je parle en général. Il y a heureusement beaucoup d'exceptions. Les parents doivent communiquer ce plaisir de manière vivante, avec passion. Encore faut-il qu'ils aient eux-mêmes la passion des livres.

C'est un peu comme un enfant qui apprend à lire la musique. Il faut qu'il puisse vibrer inconditionnellement durant cet apprentissage. Comment un jeune peut-il aimer lire s'il n'a jamais été en contact avec des livres dans son enfance?

Je crois fermement que sans la lecture il est impossible d'apprendre une langue. Un enfant qui lit beaucoup et régulièrement aura plus de facilité à écrire. Il fera incidemment (et logiquement) moins de fautes d'orthographe. Il aura plus de facilité à clarifier sa pensée et à trouver les mots pour s'exprimer. Selon moi, la maîtrise de la lecture est la base même du rendement de l'élève tout au long de sa scolarité, voire de sa carrière.

Source : Guillaume Laberge, JeunesseXpress, *Le Droit*, 4 janvier 2005



Coalition francophone  
pour l'alphabétisation  
et la formation de base  
en Ontario

### Vision

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario inspire et soutient l'action des communautés francophones pour créer des conditions permettant à l'ensemble de la population d'être pleinement alphabétisée.

### Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les pourvoyeurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.

### Valeurs

**Solidarité** : La Coalition croit que la solidarité s'exprime par le développement d'un sentiment de responsabilité personnelle et collective et par une coopération active en vue d'un développement viable et démocratique du milieu de l'alphabétisation et de la formation de base.

**Transparence** : La Coalition fait preuve de transparence dans l'ensemble de sa gestion et de son processus de décision.

**Éthique** : Le comportement éthique est la base de la gouvernance de la Coalition dans ses relations avec le public en général, ses partenaires, ses membres, ses instances exécutives et ses instances législatives.

**Respect** : Le respect des personnes se manifeste par la reconnaissance de leur unicité, l'appréciation de leur contribution et le respect de leur rôle. Le respect de l'organisation de la part des personnes se manifeste par leur adhésion à sa mission, le professionnalisme de leur contribution et le respect de leur engagement auprès des organismes partenaires et des adultes francophones de l'Ontario.

### Mandat

Le mandat de la Coalition est d'assurer les sept services suivants :

1. Améliorer les communications entre le milieu de l'alphabétisation et de la formation de base et le Ministère;
2. Donner au gouvernement des conseils fondés sur la connaissance des faits;
3. Appuyer les initiatives du gouvernement;
4. Coordonner et encadrer les projets de développement des services d'alphabétisation et de formation de base;
5. Éduquer les principaux intervenants et le public en général sur les besoins en alphabétisation et en formation de base des adultes en Ontario;
6. Exécuter et coordonner des études et des analyses concernant des problèmes clés de l'alphabétisation et de la formation de base, diffuser les résultats de ces travaux et promouvoir les meilleures pratiques;
7. Réseauter, à l'échelle régionale, des organismes qui se spécialisent dans les services d'alphabétisation et de formation de base des francophones.